

Responsable associatif

RNCP36706 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Code(s) NSF	332n, 335, 330
Formacode(s)	13187, 32135, 32142, 44037
Code(s) ROME	K1206, K1403, K1802, M1302
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	20/07/2022
Date d'échéance	20/07/2027

Certificateur(s)

CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS · SIRET : 19753471200017

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
CNAM CENTRE-VAL DE LOIRE - AGCNAM	44911357000013	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

L'objectif de la certification est la professionnalisation de nouveaux métiers apparus récemment en lien avec la transformation en profondeur des activités et de l'organisation interne des associations. Il s'agit essentiellement d'acquérir des méthodes d'analyse et des outils pour piloter, gérer et développer une association, en cohérence avec les valeurs de l'économie sociale et solidaire. - De manière plus précise la formation doit permettre de : - S'approprier les outils de compréhension du cadre institutionnel, organisationnel et managérial des associations de l'économie sociale, de l'éducation populaire, de la culture, du développement local, du secteur sanitaire et social - Acquérir des savoirs professionnels dans les domaines de la conduite de projet, du management, du droit associatif, de la gestion financière, de la gestion des ressources humaines, de la gestion logistique, de la communication. - Les modalités de la formation favorisent la connaissance et l'insertion des auditeurs dans les différents réseaux existants.

ACTIVITÉS VISÉES

Le métier visé par la certification « responsable associatif » est directeur d'une petite association (moins de 9 ETP), ou responsable de service (cadre) dans une association ou réseau associatif plus important. Les responsables associatifs managent de petites associations ou exercent des fonctions d'encadrement dans des associations plus importantes.

Ce métier est désigné par différents termes selon le secteur d'activité, la culture de l'association et le poste occupé :

- Directeur d'association, adjoint de direction - Responsable de service : responsable administratif, chargé-e d'administration et des finances, responsable de service/de secteur, cadre administratif et de gestion - Responsable de projet : chef-fe- de projet, responsable de développement, chargé-e- d'insertion, coordinateur-trice de réseau, responsable de pôle

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Mise en œuvre et coordination du plan d'action d'une association en lien avec son conseil d'administration

Gestion administrative, financière et comptable d'une association
Coordination de l'activité d'une équipe de salariés, de bénévoles, de partenaires dans une association
Conduite de projets en lien avec l'objet social de l'association

Blocs de compétences

RNCP36706BC01 — Mise en œuvre et coordination du plan d'action d'une association en lien avec son conseil d'administration

LISTE DE COMPÉTENCES

Mise en œuvre du projet associatif avec le Conseil d'Administration (CA) avec l'aide des salariés et des bénévoles
Coordination et suivi du plan annuel des actions avec le conseil d'administration
Présentation au conseil d'administration des besoins des adhérents/usagers de l'association ; présentation des évolutions réglementaires et des évolutions des politiques de financement public
Animation d'actions de sensibilisation à destination des usagers de l'association, implication des adhérents/usagers dans l'organisation et les activités de l'association
Valorisation de l'utilité sociale de l'association en externe

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Analyse d'un projet associatif écrit individuel en centre de formation précisant
Présentation écrite individuelle en centre de formation d'une enquête utilisant des indicateurs issus des bases de données INSEE, CAF, données provenant d'un diagnostic Social Local ou de l'Impôt sur le revenu pour définir les besoins des usagers de l'association

RNCP36706BC02 — Gestion administrative, financière et comptable d'une association

LISTE DE COMPÉTENCES

Participation à l'analyse de la situation financière et définition des politiques budgétaires et financières de l'association
Participation à la définition des politiques de financements et d'investissements, sous le contrôle du conseil d'administration

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Epreuve écrite individuelle en centre de formation portant sur le diagnostic financier d'un compte de résultat et d'un bilan financier
Epreuve écrite individuelle sur la base d'une étude de cas dans le secteur associatif menant à l'analyse du budget prévisionnel d'une association

RNCP36706BC03 — Coordination de l'activité d'une équipe de salariés, de bénévoles, de partenaires dans une association

LISTE DE COMPÉTENCES

Mise en œuvre avec le conseil d'administration, de la politique de gestion des ressources humaines
Application des dispositions juridiques et administratives relatives au droit du travail et à la convention collective de référence
Participation à la mobilisation et à la gestion d'une équipe

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle et présentation écrite d'une fiche de poste, d'une action de formation, d'une situation de conflit du travail et de sa résolution, d'un plan de prévention des risques.

RNCP36706BC04 — Conduite de projets en lien avec l'objet social de l'association

LISTE DE COMPÉTENCES

Détermination d'un projet précis et conception de sa mise en œuvre dans le cadre fourni par l'objet social de l'association. Evaluation de sa pertinence au regard des besoins du public concerné.
Montage d'un dossier de financement argumenté et économiquement viable
Conduite de projet associatif, évaluation, bilan

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Présentation écrite individuelle d'un projet sur la base d'une expérience associative vécue, d'une étude de besoins à la base de ce projet, du budget prévisionnel du projet considéré, des modalités d'évaluation mises en place pour

évaluer les effets du projet, des outils de communication utilisés.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les responsables d'association travaillent dans une multitude de champs professionnels : Economie sociale et solidaire, intervention sociale, éducation populaire, animation, développement social, sanitaire et social, médico-social, socio-éducatif, insertion par l'activité économique, socio-culturel, culturel, sportif, action humanitaire, tourisme social, formation, écologie...

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Le métier est désigné par différents termes selon le secteur d'activité, la culture de l'association et le poste occupé : - Directeur d'association, adjoint de direction - Responsable de service : responsable administratif, chargé-e d'administration et des finances, responsable de service/de secteur, cadre administratif et de gestion - Responsable de projet : chef-fe- de projet, responsable de développement, chargé-e- d'insertion, coordinateur-trice de réseau, responsable de pôle

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Pour le secteurs sociaux, médico-sociaux et les centres sociaux, selon les lois et décrets qui suivent tout professionnel chargé de la direction d'un ou plusieurs établissements ou services sociaux ou médico-sociaux doit être titulaire d'une certification de niveau 6 au moins : La loi 2002-02 rénovant l'action sociale Le décret 2007-221 du 19 février 2007 paru au Journal Officiel du 21 février 2007 Les articles D312-176-5 à D312-176-9 et D312-176-11 à D312-176-13 du code de l'action sociale et des familles Les arrêtés du 7 juin 2007 et du 26 octobre 2007 ; La circulaire n° DGAS/ATTS/4D/2007/179 du 30 avril 2007 relative à la qualification des professionnels charges de la direction d'établissements ou services médico-sociaux.

Selon la circulaire n°2012-013 de la CNAF, un directeur de centre social doit être titulaire d'une certification de niveau 6 au moins.

Ces obligations juridiques ne concernent par conséquent qu'une partie des activités visées par la certification (celles qui s'exercent dans les services sociaux et médico-sociaux, les centres sociaux).

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	1 557 €
Familles professionnelles (FAP)	V5X81 — Professionnels de l'animation socioculturelle · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	65 088
Jugés difficiles à recruter	43 %
Emplois saisonniers	63 %
Familles professionnelles (FAP)	L6X00 — Dirigeants de petites et moyennes entreprises de moins de 50 salariés V5X81 — Professionnels de l'animation socioculturelle

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Les candidats doivent justifier d'un diplôme de niveau 5 et d'une expérience associative (bénévole ou professionnelle) de 2 ans minimum. Les candidats n'ayant pas un niveau 5 doivent justifier d'une expérience associative (bénévole ou professionnelle) de 5 années dans un poste de niveau 5.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

1 représentant de l'administrateur général du Cnam (en la personne de la/du responsable national de la certification le cas échéant)

1 enseignant.e de l'équipe pédagogique

2 professionnel.les du champ associatif.

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	7 406 €
Prise en charge	Branches concernées
7 406 €	Valeur par défaut · 213 branches

Base légale

Date de décision	20/07/2022
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	20/07/2027

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2020	11	0	100 %	—
2019	20	2	100 %	79 %
2018	15	0	93 %	86 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP28177

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Responsable associatif | Centre d'économie sociale | Cnam

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/36706/>

Où se former

Formations référencées	2
Organismes	1

Régions couvertes	1
Prix indicatif	2 400 € – 5 000 €
Durée	126 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	11
Parcours menés à terme	10
Taux d'achèvement	91 %
Période	02/2023 – 06/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	21
Montant total engagé	104 880 €
Coût moyen par dossier	4 994 €
Durée moyenne	273 h
Période	09/2022 – 08/2026
France compétences	85 %
Entreprise	9 %
Reste à charge titulaire	6 %
Compte d'engagement citoyen	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.